



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E116995 VALABLE JUSQU'AU 07/10/2026

ÉDITÉ LE 01/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 30/03/2023
1 121 232

Raison sociale : SVELYS (AGENCE)
Sigle : CGST SAVE
BOULEVARD 1789 1989 DU BICENTENAIRE
03300 CUSSET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 2000B03133

Téléphone : 04 70 98 10 64 Fax :
Portable : 07 62 97 21 79

Siret : 301 340 584 05854

Site Internet :
E-mail : fabienne.merite@svelys.fr

Code NACE : 4322B

Responsabilité légale :
VANDENBROUCK JEAN-LUC PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58 763 113

Assurance Responsabilité Civile :
XL INSURANCE XFR00016500LI / FR00016501LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 40 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	21/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	06/09/2022
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	21/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	06/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.